

Compte rendu du Conseil municipal du 29 juin 2023

légalité
Date de réception de l'AR: 18/09/2023
015-211500384-20230914-DE_2023_054-DE

Présents : Daniel CHEVALEYRE, Martine MONCOURIER, René GOULESQUE, Gilles BLANQUET, Bernard LACOUR, Isabelle DANIS, Stéphanie GUILLOT, Thierry FONTY, Patrick WESPISSE, Georges PASQUET, Marie Anaïs VALETTE (secrétaire de séance).

Représentés : Élodie BRUNNER par Gilles BLANQUET. (qui informe qu'elle sera présente après son travail qui finit à 21h)

Absente excusée : Fabienne JUILLARD

Absents : Thomas FRAISSE, Claire SERRE

20h20, ouverture de séance

Secrétaire de séance : VALETTE Marie Anaïs

Approbation du procès verbal de la réunion du CM du 25 mai 2023 :

Thierry FONTY demande à rectifier son nom par celui de Patrick WESPISSE sur le passage : « Mme MONCOURRIER considère que les propos de Patrick WESPISSE sont diffamatoires ».

Vote : 11 pour (Daniel CHEVALEYRE, René GOULESQUE, Gilles BLANQUET, Georges PASQUET, Patrick WESPISSE, Thierry FONTY, Isabelle DANIS, Bernard LACOUR, Stéphanie GUILLOT, Élodie BRUNNER, Martine MONCOURRIER) et 1 abstention (Marie-Anaïs VALETTE).

Remplacement d'un adjoint suite à démission :

René GOULESQUE donne lecture de sa lettre de démission d'adjoint à Mr Le Préfet et précise à l'ensemble du conseil ses griefs envers l'opposition et des élus de sa majorité dont une adjointe.

Mr Le Maire regrette sa décision et le remercie pour son travail accompli.

20H30 : arrivée de Martine MONCOURRIER.

Présentation de la liste d'adjoints : 1° adjoint Bernard LACOUR, 2° adjoint Fabienne JUILLARD, 3° adjoint Gilles BLANQUET et 4° adjoint Isabelle DANIS.

Thierry FONTY demande pourquoi la démission de Claire SERRE n'a pas été présentée au moment de l'appel des élus.

La secrétaire Mme VIDAL précise que renseignement pris auprès des services de l'Etat, Claire SERRE, étant membre du conseil au moment de la convocation, le conseil est considéré comme complet.

Dans ces conditions, Thierry FONTY demande le comptage du quorum à 20h40 sachant que Patrick WESPISSE, Georges PASQUET, Marie-Anaïs VALETTE (secrétaire de séance) et Thierry FONTY quittent la séance.

20h40 : restent présents Daniel CHEVALEYRE, René GOULESQUE, Martine MONCOURRIER, Gilles BLANQUET, Isabelle DANIS, Bernard LACOUR, Stéphanie GUILLOT ; soit 7 membres sur 15 élus.

M. le Maire informe l'assemblée d'une interruption de séance.

21h20, arrivée de Élodie BRUNNER, reprise de la réunion.

Présents : Daniel CHEVALEYRE, Martine MONCOURRIER, René GOULESQUE, Gilles BLANQUET (nouveau secrétaire de séance), Bernard LACOUR, Isabelle DANIS, Stéphanie GUILLOT, Élodie BRUNNER.

Absente excusée : Fabienne JUILLARD

Absents : Thierry FONTY, Patrick WESPISSE, Georges PASQUET, Marie Anaïs VALETTE, Thomas FRAISSE, Claire SERRE.

- **Remplacement du 1^{er} adjoint suite à démission :**

Mr Le Maire propose l'élection d'une liste d'adjoints :

1. Bernard LACOUR
2. Fabienne DURIF
3. Gilles BLANQUET
4. Isabelle DANIS

Après dépouillement, la liste présentée est élue à l'unanimité.

Rappel : Le rôle principal du 1^{er} adjoint est de suppléer le Maire et d'avoir des implications dans les différentes commissions mises en place.

- **Approbation du cahier de prescriptions du camping :**

Nouvelles agentes d'accueil du camping : Mesdames Tania MERLE et Valérie MERLE

Camping ouvert du 1^{er} juin au 15 septembre 2021

Référents accessibilité : Stéphanie GUILLOT et Gilles BLANQUET

L'assemblée vote à l'unanimité ces modifications du cahier des prescriptions des régisseurs.

Elodie BRUNNER : Vers quels points diriger les camping-cars pour leurs vidanges et appoints en eau potable ?

Réponse Bernard LACOUR et Stéphanie GUILLOT: Le point « vidange » situé face à la salle des fêtes étant obsolète, ils seront orientés vers Bort pour les vidanges et au camping de Champs pour les appoints et stationnements temporaires.

Des panneaux seront installés à la salle des fêtes et à Marchal pour les informer.

- **Mise en œuvre des tickets restaurant :**

Le CM valide à l'unanimité l'instauration en date du 13 juin 2023 des tickets restaurant pour les agents municipaux.

- **Saisonniers :**

Correction de la délibération du CM du 25 mai 2023 portant sur l'intitulé d'un contrat d'un « temps complet » par un « temps hebdomadaire » de 20h/semaine pour la période du 12 juin au 31 août 2023 et la prévision d'un nouveau contrat « temps hebdomadaire » de 20h/semaine pour la période du 12 juin au 31 août 2023.

Le CM valide à l'unanimité cette correction et ce nouveau contrat hebdo temporaire.

• **Tarifs cantine :**

Au vu de l'inflation et du coût de la vie actuelle, le CM vote à l'unanimité une augmentation d'environ 10% (arrondie à la valeur supérieure ou inférieure en centimes) des tarifs à la cantine scolaire :

- Enfants : de 2.70 à **3.00€**
- Enfants ayant un PAI avec panier repas : 1.20 à **1.30€**
- Adultes : 6.10 à **6.30€**
- Stagiaires, service civique et AESH : 3.10 à **3.40€**

• **Tarifs garderie :**

Pour les mêmes raisons évoquées au-dessus, le CM vote à l'unanimité une augmentation d'environ 10% (arrondie à la valeur supérieure ou inférieure en centimes) des tarifs garderie :

- Forfait matin (à partir de 7h00) : 1.20 à **1.30€**
- Forfait le soir (jusqu'à 18h00) : 1.20 à **1.30€**
- Forfait du mercredi après-midi : 5.00 à **5.50€** (! plus de tarif à l'heure, la garderie reste un forfait à 5,50€, que ce soit 1 heure ou l'après-midi complète !)

! Il est rappelé que si **un seul enfant est en garderie**, la garde ne sera pas effectuée et l'enfant sera repris par ses parents ou sa famille pour des raisons d'éthique morale!

• **Vente de chemin :**

Mr Thierry JUILLARD souhaite acquérir le chemin rural traversant plusieurs de ses parcelles à Vauzelles.

Ce chemin ne débouche sur aucune autre parcelle de propriétaires privés, ni sur un autre chemin ou route. Le CM vote à l'unanimité pour autoriser Mr Le Maire à entamer la procédure d'acquisition du chemin.

Martine MONCOURIER rappelle que cette vente ne montre pas une volonté de se séparer des chemins communaux dans un avenir proche.

• **Projet pâtisserie :**

Un audit énergétique obligatoire du bâtiment vient d'être effectué, les résultats seront connus prochainement pour lancer le projet et les différentes phases de travaux à venir.

Les subventions DETR n'étant pas acceptées par manque de ressources, nous devons solliciter les aides financières du « fond vert » pour espérer 40% du montant total des travaux.

Une délibération est votée à l'unanimité pour engager la procédure du dossier « fond vert ».

Gilles BLANQUET rappelle que le CM reste engagé à poursuivre son projet de rénovation sur le bâtiment de la pâtisserie route de Bort.

• **Questions et sujets divers :**

Information : Bernard LACOUR déplore que les travaux d'enlèvements et d'évacuation des murs mitoyens en pierres effectués sur la route de Chaussidère se soient effectués sans information ni consentement du CM.

Ces actions passibles de sanctions pénales ne doivent pas se reproduire. Le CM est et reste à l'écoute des différents projets d'aménagements par des propriétaires privés bordant et jouxtant le domaine public.

Information : Gilles BLANQUET propose une réunion pour la commission des travaux **lundi 10 juillet 2023 à 17H00**.
Une convocation pour confirmation suivra...

Date de réception de l'AR: 18/09/2023
015-211500384-20230914-DE_2023_054-DE

Une réunion des adjoints doit aussi se tenir rapidement en fonction de l'emploi du temps de chacun ; peut-être le **vendredi 7 juillet**. Une convocation pour confirmation suivra ...

22H20, fin de séance

Gilles BLANQUET

Approuvé par CR du 14 Septembre 2023

